

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article700>



Analyse du rapport sur la Refondation de l'Ecole

- DOSSIERS
- Idées / analyses

Date de mise en ligne : lundi 10 décembre 2012

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

REFONDATION ??? MOBILISATION !!!

Clos les débats, remisées les tables rondes, la grande concertation sur la Refondation de l'École est terminée. Pour les syndicats croupions qui considèrent qu'une participation à ce genre d'exercice constitue le paroxysme de l'action, il s'agit d'un « premier pas dans la bonne direction ». Pour les autres, ce n'est qu'une confirmation : les gouvernements se suivent, la politique scolaire ne change pas. À une nuance près. L'ancien gouvernement excellait dans la pratique du bourre-pif, le nouveau préfère l'art de l'emballage. C'est plus élégant, mais le résultat reste le même.

Car, pour ceux qui cultiveraient, eux, quelque illusion sur la volonté de changement, la lecture du rapport Refondons l'École de la République publié le 9 octobre et maintenant estampillé Ministère de l'Éducation nationale (donc quasi officiel), peut être une activité particulièrement édifiante :

Le socle commun, ce savoir réduit au minimum va-t-il être oublié ? Non. On va le « rénover » (p.28 du rapport) par la « sélection de savoirs privilégiés par la société » (p.26) car « la posture encyclopédique est aujourd'hui dépassée » (p.25). La décentralisation sera-t-elle remise en cause ? Non. Il faut aller plus loin, développer les « contrats d'objectifs entre les collectivités locales et les établissements » (p.51), opérer de nouveaux transferts concernant l'éducation (p.29) et donner aux régions une responsabilité directe dans l'établissement de la carte des formations professionnelles (p.30). Le livret de compétences va-t-il être abandonné ? Non. Car l'approche par compétences permet de « mieux préparer les élèves à la vie professionnelle » (p.25). On se contentera donc de le réformer (p.36). Va-t-on abroger la « réforme de la voie professionnelle » qui détruit les formations ? Non. Elle doit au contraire être menée à son terme (p.37). L'orientation scolaire va-t-elle retrouver les moyens qui lui permettent de fonctionner ? Non. Car rien n'est plus urgent que de la transférer aux régions (p.40) et de l'intégrer dans le service des enseignants (p.40). Un même enseignement sera-t-il garanti à tous ? Non. Car il faudra favoriser « l'individualisation des parcours » (p.37). Va-t-on vers une reconstitution des RASED ? Non. Mieux vaut privilégier l'aide personnalisée (p.34). Les conditions de travail des salariés de l'enseignement vont-elles être améliorées ? Non. Puisqu'on va réintroduire la bivalence en douce et « rompre avec la rigidité des emplois du temps hebdomadaires » (p.47). L'indépendance de l'Éducation nationale va-t-elle être préservée ? Non. Puisqu'il faudra renforcer les liens avec les partenaires de l'École et en premier lieu avec le « monde du travail », expression qui ne doit pas probablement pas désigner les syndicats ouvriers (p.29). Nous voilà prévenus par un rapport qui ne nous épargne ni les banalités de la vulgate libérale « les élèves travailleront et vivront dans un monde en mutation » (p.24) et devront donc « apprendre à apprendre » (p.25) « ni ses inepties » « nous devons préparer à l'entrée dans la société de la connaissance » (p.25), probablement croupissait-on jusqu'à présent dans celle de l'ignorance. Qui ne se cache pas non plus de revendiquer ce qui est au cœur du projet social du patronat : poursuivre la sélection en « produisant une élite scolaire fournie » (p.28) et préparer les futurs salariés à la flexibilité en leur apprenant à « s'insérer socialement et professionnellement dans un univers mouvant » (p.24).

Essayer de nous fourguer la camelote de l'OCDE, de la commission de Bruxelles, du MEDEF et de l'Institut de l'Entreprise réunis pour une refondation de l'École, ce n'est pas joli joli. On ne s'en étonnera pas cependant.

Le tour de passe-passe vient d'un gouvernement qui n'a ni l'envie, ni la volonté, ni le courage de résister aux exigences du patronat.

Pour les organisations syndicales par contre, poursuivre sur cette voie serait se faire complice du délit de tromperie sur la marchandise.

Une chose est certaine, SUD Éducation n'en sera pas.

Analyse du rapport sur la Refondation de l'Ecole

SUD Education continue à mobiliser et se mobiliser pour gagner de meilleures conditions de travail, une vraie réduction du temps de travail, des augmentations de salaire, une protection sociale de qualité, une autre école dans une autre société, de justice et de liberté.